

Le réflexe pavlovien de la taxation...



Le réflexe pavlovien de la taxation...

« *Je n'aime pas trop les taxes et les nouvelles idées de taxes, je les prends toujours avec beaucoup de précaution* ». L'homme qui s'exprime au sujet du projet de vignette poids lourd ce jeudi 27 septembre, dès potron-minet, sur *France-Info* poursuit son intervention en insistant encore pour dénoncer de la part de certains (sous-entendu au gouvernement) le « *réflexe pavlovien de la taxe* »...

Un instant fugace, on pourrait penser qu'il s'agissait de propos tenus par un représentant d'une organisation professionnelle du transport routier dont on sait qu'elles sont unanimement contre l'instauration d'une taxation supplémentaire des entreprises françaises du transport routier...

Pourtant, l'auteur de ces propos n'est autre que M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances, interrogé sur ce projet de vignette pas encore arbitré par le gouvernement.

« *Qu'on regarde comment est-ce que les poids lourds étrangers qui traversent le territoire, et qui par définition abiment les routes, polluent, rejettent dans l'atmosphère des particules fines et ainsi*

de suite, puissent être mis à contribution, ça ne me dérange pas », a-t-il assuré. Mais « attention à ce réflexe systématique, dès qu'il y a un problème : une nouvelle taxe. Attention à ce réflexe pavlovien de la taxe », a-t-il insisté.

S'il fallait une démonstration de divergences existantes entre *Bercy* et le Ministère des Transports, on l'a !

Elisabeth BORNE, la ministre des Transports, a évoqué devant les organisations professionnelles dès le 25 juillet dernier que la mesure, si elle était mise en place, ne concernerait que les camions, quel que soit leur pavillon. La question de savoir si seuls les poids lourds étrangers seront visés par cette vignette ne se pose pas puisqu'on le sait, une telle décision ne serait pas conforme au droit européen. Rien n'est donc tranché contrairement à ce que certains annonçaient fin juillet en contradiction flagrante avec les propos de la Ministre lors de la réunion du 25 juillet...

« On cherche à faire participer au financement des infrastructures, notamment ceux qui n'y participent pas aujourd'hui. Par exemple, les poids lourds qui font le plein au Luxembourg ou en Belgique, traversent la France, puis refont le plein en Espagne et n'ont pas payé la fiscalité sur les carburants ». C'est l'axe de travail d'Élisabeth BORNE.

Mais qui croire ? Celui qui de son ministère des rives de la Seine en appelle à PAVLOV ou celle qui du boulevard Saint-Germain préconise la taxation de tout camion, y compris étranger, usager du réseau routier français non concédé ?

Peut-être serait-il temps de se décider, de se coordonner, et surtout d'écouter davantage encore les professionnels !

La question n'est pas politique au sens politicien et ne doit pas l'être ! La question est d'abord et uniquement technique. Elle doit le rester. L'OTRE l'a dit et répété : les transporteurs s'acquittent déjà d'un lourd montant de taxes et redevances devant financer l'entretien des infrastructures. Seuls les démagogues ou les ignorants adeptes du *buzz* (Cf. l'émission *Quotidien* du 2 octobre 2018 sur TMC) légitiment une taxation nouvelle en argumentant contre le camion dans des exercices de communication proche de la désinformation. C'est intolérable !

Le sujet est d'importance. Il va impacter une profession essentielle à la vie économique du pays. Mesdames et messieurs du gouvernement, PAVLOV ou pas, vous en êtes conscients ?

Philippe BONNEAU